

Appel à candidatures

Election du Président de la Société de Saint Vincent de Paul Conseil Départemental de l'Eure A Blaru le 8 mars 2014

Le 23 novembre 2013

Conformément aux dispositions de l'article 3-2-2 du Règlement d'organisation et de fonctionnement de la Fédération Française de la Société de Saint Vincent de Paul, le Président Départemental est élu pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois.

Je termine mon premier mandat, il doit donc être procédé à l'élection du Président du Conseil Départemental de l'Eure pour les cinq prochaines années.

« Les candidats à la présidence du Conseil Départemental rédigeront une lettre de candidature exprimant leur engagement à faire respecter la Règle et exposant leur parcours personnel et Vincentien, ainsi que leur programme d'action. L'appel de candidatures est lancé par circulaire 3 mois au moins avant la date du scrutin. Un délai de 2 mois est donné pour les déclarations de candidatures accompagnées de la lettre d'engagement. Le dernier mois est consacré à l'organisation du vote placé sous la responsabilité du Vice-Président. »

Donc, l'appel à candidatures est lancé à compter de ce jour. Celles-ci devront être adressées, avant le 1^{er} février 2014, à :

Philippe BERTHE (Président)
1, place de l'Eglise
27260 EPAIGNES
Ou par mail : berthephilippe@gmail.com

Avec copie à :
Jean-Marie FERON (Vice-Président)
2, rue du Séquoïa 27200 VERNON
Ou par mail : jmferon@wanadoo.fr

Avec mes amitiés.

Philippe

**Société de Saint Vincent de Paul
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'EURE
Blog : <http://ssvpeure.canalblog.com/>
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901**



« Je voudrais enserrer le monde entier dans un réseau de charité »

Conseil Départemental
de l'Eure :
33, rue d'Albuféra
27200 VERNON
Tél. : 02.32.51.96.73
Sites : www.ssvp-eure.fr
www.ssvp.fr



SSVP France
Fondée par Frédéric Ozanam
Reconnue d'Utilité Publique

GRANDE CAUSE NATIONALE 2011
PAS DE SOLITUDE
DANS UNE FRANCE
FRATERNELLE